la vallée, sont plus que suffisantes pour disperser les insurgens. Cependant le gouvernement et le général Marbot, avant d'employer la force, ont voulu tenter la voie de la douceur et de la persuasion. Le général leur a adressé une proclamation, par laquelle il les exhorte à rentrer tout de suite dans le devoir, s'ils veulent éviter le plus terrible châtiment. Il dit qu'il ne confondra pas les innocens avec les coupables, et invite les habitans honnêtes à se séparer des rebelles, et à se présenter aux généraux français. Il promet de rendre la plus exacte justice à tous ceux qui auront à se plaindre des français.

Le gouvernement va envoyer à Fontana-Bona, comme commissaires pacificateurs, les citoyens Selviaffini et de Ferrari, qui sont connus des habitans, dans l'espérance qu'ils pourront les engager à rentrer dans le devoir.

VARIÉTÉS.

Le goût du beau, le sentiment exquis des convenances ne sont donc pas perdus en France ; le cit. Talleyrand, qui mieux qu'un autre a conservé le feu sacré, a donné le 6 une fête où se trouvaient réunis les plus beaux talens, les femmes les plus aimables, les hommes les plus habitués à ce qu'il faut bien qu'on appelle encore le ton de la bonne compagnie. Ceux qui ont conservé la tradition des fêtes de l'ancien régime, conviennent que celle-ci était beaucoup plus agréable, aussi décente et bien moins froide.

Il est difficile de réunir plus de choses faites pour plaire. Les jouissances de l'esprit ont tenu le premier rang. Le cit. Laharpe a lu un chant de la traduction du *Tasse*, et on y a remarqué, avec intérêt, que ce Nestor de la littérature qui a abandonné d'anciennes inclinations, était toujours resté fidèle aux graces. A cette lecture qu'on a trouvée courte, ont succédé les chants de Garat et de madame Barbier-Walbonne, la danse de Vestris et de mademoiselle Chameroy, la musique de Frédéric. Je ne sais en vérité dans quel tems on eût pu mieux faire en France, et dans quel pays de l'Europe on pourrait aussi bien faire aujourd'hui.

Le premier consul y est arrivé avec sa famille à neuf heures, et il y est resté assez tard. Les égards décens qu'on lui a témoignés, le desir de plaire qu'il a montré, font un contraste assez piquant d'un côté, avec l'étiquette ennuyeuse de la cour, et de l'autre avec la rustique grossièreté de nos derniers gouvernans, que *Dieu* absolve, mais qui, en vérité, ne nous gouvernaient guères, et qui de plus se fâchaient quand nous songions à danser.

La société était peu nombreuse, et presque tous ceux qui la composaient se connaissaient entr'eux. On y a remarqué avec un grand intérêt des hommes qui se recommandent par des talens, par des vertus, ou par de grands services rendus à la patrie.

Là, plus qu'en aucun autre lieu, on a pu remarquer que le règne des partis était fini, et que les français désabusés consentiraient à se divertir entr'eux, mais non plus à se déchirer. Dubouchet et Bernier étaient à cette fête qui semblait offerte à cette heureuse pacification, le premier ouvrage et le plus riche succès de l'administration du premier consul.

Il y a peu de tems qu'on n'eût osé réunir des hommes auxquels s'attachent des souvenirs si différens, sous peine d'être accusé de conspiration. Heureux tems ! heureux pays où l'on peut penser comme on veut, jouir de sa fortune comme on l'entend, et où le gouvernement semble avoir pris pour maxime ce vers de Saint-Lambert :

Jouir, c'est l'honorer ; jouissons, il l'ordonne.

Le ministre de l'intérieur avait donné la veille, une fête où la société était plus nombreuse. Ses superbes et vastes appartemens étaient remplis, et dans ce concours d'hommes qui avaient appartenu à des partis si différens, on n'a pu relever un propos, un geste qui indiquât, non pas de l'aigreur, ou seulement des souvenirs, mais l'oubli de cette politesse française si justement renommée, et qui reparaît avec tous ses charmes. La fête du ministre des relations extérieures offrait plus de luxe et de prétentions ; celle du ministre de l'intérieur avait quelque chose de plus grand et de plus libre. On se rencontrait à l'une, on se cherchait à l'autre : mais on se plaisait à toutes deux, et il faut convenir que les premiers agens du gouvernement ont trouvé le secret de nous restituer à ces habitudes heureuses, qui faisaient du français, le peuple le plus poli, le plus aimable, le plus envié de la terre.

— Il vient de paraître un poëme épique intitulé *les Helvétiens* : l'auteur est le cit. C. - F. - P. Masson, expulsé de la Russie au service de laquelle il était, pour avoir fait l'éloge des talens militaires de Bonaparte. Cette proscription honorable, et le choix du sujet qu'a traité le cit. Masson, doivent lui concilier l'estime des républicains ; mais l'intérêt que sa personne inspire doit-il se répandre sur son ouvrage, au point de le faire regarder comme une bonne production littéraire ? nous ne le croyons pas ; et, pour ranger de notre avis les connaisseurs en poésie, nous nous bornerons à citer quatre vers de son invocation à la liberté :

Si libre dans les cours, et fier dans les déserts,
Je révérai ton culte oublié dans les fers,
Daigne offrir maintenant à mes palmes épiques,
Ce chapeau dont ta lance ombrage l'univers.

Assurément *offrir un chapeau à des palmes épiques*, et *un chapeau dont la lance de la Liberté ombrage l'univers*, sont d'une hardiesse qui va jusqu'à la licence. L'ouvrage où se trouvent pourtant quelques beaux vers, est plein de pareilles incorrections. Nous ne craignons pas qu'on nous accuse d'incivisme, parce que nous attaquons légèrement, sous le rapport littéraire, un poëme dont la Liberté est la muse et le sujet. Nous demanderions à ceux qui seraient tentés de diriger contre nous une pareille inculpation, si Boileau doit être taxé d'irreligion pour avoir dit que le *Saint-Louis*, la *Magdeleine*, le *Clovis* et le *Moyse sauvé* étaient de mauvais poëmes épiques.

— L'auteur ou le père (comme l'on voudra) de la *Femme invisible*, jette le gant aux auteurs d'une lettre insérée dans la *Clef du Cabinet* ; ils se flattaient d'avoir découvert le procédé de l'invisibilité, qu'ils traitaient de charlatanerie. Le cit. Laurent les appelle au combat pour le 9 du courant. Le spectacle (s'il est vrai qu'il y ait spectacle où il n'y a rien à regarder) aura lieu en présence d'un commissaire de police, et il sera dressé procès-verbal constatant qu'aucun des moyens supposés dans la lettre ne sont mis en usage pour produire le phénomène qui est offert au public. Le cit. Laurent ne veut pas nous laisser d'autre ressource que le miracle.

— Frotté, battu et rebattu par nos généraux, avait enfin manifesté le desir de se soumettre aux lois de la république, lorsque l'on reçoit des renseignemens certains qui donnaient les mesures de sa mauvaise foi, et prouvaient que, comme par le passé, il ne négociait que pour gagner du tems. Des mesures ayant alors été prises contre ce rebelle, le général commandant dans le départemen de l'Orne parvient à se saisir de lui et de tout son état-

MÉDECINE. Paris, le 1er. brumaire an 8. *Le Représentant du peuple* BERTRAND (*du Calvados*), *au citoyen* ARCHIDET, *Officier de santé.* « Je commence à croire, citoyen, que votre Sirop et votre tonique, sont un remède vraiment curatif de la goutte. Depuis que j'en fais usage, j'éprouve un mieux sensible, et j'espère, citoyen, le témoigner comme capable de la guérir à moi-même et à ma famille. Recevez, intéressant citoyen, le témoignage de ma reconnaissance et mon salut fraternel. *Signé* BERTRAND (*du Calvados*). La demeure du citoyen ARCHIDET, est rue Neuve-St.-Eustache, nos. 7 et 268.